



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BRIVE-LA-GAILLARDE
50 BD GONTRAN ROYER CS 10403
19119 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 18 73 192 978 349
Déclarant 2 (C) : 00 26 679 428 118
Référence de l'avis : 22 19 0012629 20
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

LA CHAPPOULIE
19410 ORGNAC SUR VEZERE
Numéro FIP : 190 41 29 0626796789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 19033

ROUSSEAU PHILIPPE
OU POUGET CECILE
LA CHAPPOULIE
19410 ORGNAC SUR VEZERE

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP BRIVE LA GAILLARDE
SAID BRIVE RURAL
50 BOULEVARD GONTRAN ROYER
CS 10403
19119 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

168,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Compte qui sera débité : FR76 1780 7000 081X XXXX XXX4 108
Identifiant de la banque : CCPFRPPTLS
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021H73A9B978418PAS2A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : **33 747**

Nombre de parts : **3,00**

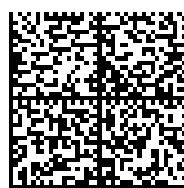
Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : ROUSSEAU
 Déclarant 2 - Nom de naissance : POUGET



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		M	2	
		RÉSIDENCE EXCLUSIVE	RÉSIDENCE ALTERNÉE	NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				3,00

IMPOT SUR LE REVENU**Détail des revenus**

BNC pro., régime spécial, déclarés.....
 Abattement⁶.....
 BNC pro., régime spécial, nets.....
 BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....

Déclar. 210942
- 3720
7222**Total**

7222

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....
 Frais de capitaux mobiliers déclarés.....
 Revenus de capitaux mobiliers imposables⁷.....
 Base de la régularisation du prélèvement libératoire déclarée.....
 Revenus fonciers nets.....

7281

Retenue

4289
38

2535

7281

16138

Revenu brut global.....

CSG déductible.....

25895

- 1145

Revenu imposable.....

24750

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

0

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....
 Montant de la réduction d'impôt.....
 Dons aux oeuvres.....
Total des réductions d'impôt²⁰.....

Montant déclaré2
270**Montant retenu**2
270**Montant réduction**0
0

- 0

Impôt total avant crédits d'impôt.....

0

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....
 Trop versé prélèvement libératoire.....

Montant déclaré

9

Montant retenu9
546- 9
- 546**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net.....

- 555

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Détail des revenus

Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴	
Revenus fonciers nets ⁴⁵	
BASE IMPOSABLE.....	
Taux de l'imposition	
Montant de l'imposition.....	

CSG - CRDS

3738	3738
16138	16138
19876	19876
9,70%	7,50%
1928	1491

PREL SOL

3738	3738
16138	16138
19876	19876
7,50%	7,50%
1491	

Total des prélèvements sociaux nets.....

3419

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

1352

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³:

- 555

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

CSG-CRDS 1491
PSOL 1491

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 1176

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

- 315

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:

723

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

168

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

33747

Informations indiquées pour mémoire

Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

7281
551

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1 16062
Déclar. 2 16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973
3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052
+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114
+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114
+ 4114

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401